

Côte-d'Or - éducation Max, 11 ans : « Je pense juste réfléchir plus que les autres »

Les élèves intellectuellement précoces (EIP), souvent méconnus, peuvent décrocher du système scolaire normal. C'est ce qui est arrivé à Max, un Dijonnais de 11 ans et demi.

- Le 26/03/2017 à 06:00



Sans pouvoir expliquer pourquoi, pour l'instant, Max ne souhaite plus retourner à l'école. Photo V. L.

En 2013, Max avait sept ans et demi. Scolarisé dans un établissement public à Dijon, ses parents ont constaté que le garçon, « très curieux de nature », comme le précise sa mère, Marie, la quarantaine, était « toujours en demande d'approfondissements » mais aussi « qu'il commençait à rencontrer des difficultés à la maison ». « Il disait notamment qu'il voulait mourir... » Ne comprenant pas, ses parents se sont renseignés sur Internet et ont vu le médecin traitant de la famille, qui leur a signifié qu'il était possible que Max soit un élève intellectuellement précoce (EIP). Fin septembre 2013, un neuropsychologue a effectué un bilan qui a déterminé que le garçon avait un QI (quotient intellectuel) de 145. « Face au diagnostic, les enseignants de son école n'ont rien fait de concret pour lui », déplore Marie. « Comme il n'avait pas de problème de comportement à l'école, on nous a dit qu'il n'y avait rien à faire, alors que les EIP, souvent très fragiles, ont besoin d'être particulièrement surveillés. » L'enfant, qui a ensuite été transféré dans le privé par ses parents, a passé deux années sans souci particulier. Aujourd'hui, Max, élève en 6e, est déscolarisé depuis début février après, notamment, avoir séché les cours et s'être caché dans son propre collège pendant quatre heures. Désormais « bloqué », Max, pourtant particulièrement brillant en mathématiques et en sciences, ne veut plus retourner à l'école pour l'instant, sans pouvoir néanmoins expliquer pourquoi. « Je suis angoissé par les cours », dit-il simplement. « Je ne me sens pas vraiment différent des autres, je pense juste réfléchir davantage. »

Après avoir vu le conseiller principal d'éducation, le médecin scolaire et le psychologue scolaire de son collège, ses parents sont dans l'attente d'un rendez-vous chez un pédopsychiatre du CHU. En attendant, sa mère se sent « démunie » et exclut de mettre son enfant dans une des écoles spécialisées en France (à Paris, Lyon ou Bordeaux par exemple), « car elles sont trop chères : 7 000 € par an et entre 300 et 500 € de frais d'inscription. Max, de son côté, aspire à trouver ce qui le bloque pour, un jour, « retourner dans le système normal ».

Note Les prénoms ont été changés à la demande des intéressés.

« Les élèves intellectuellement précoces ont besoin d'être particulièrement surveillés. »

Marie, la mère de Max